

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 26 (1935)

Artikel: Les écoles au Moyen-Age
Autor: Besson, Marius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles au moyen âge.

Conférence faite à l'aula de l'Université de Genève, le 16 janvier 1934, sous les auspices de la société genevoise de pédagogie.

Mesdames et Messieurs,

Le terme relativement nouveau de moyen âge désigne la période qui va de l'antiquité classique aux temps modernes. On en fait, d'ordinaire, coïncider les commencements, soit avec le partage de l'Empire, en 395, soit avec la prise définitive de Rome par les Barbares, en 475 ; elle s'achève au milieu du XV^e siècle, au moment où la conquête de Constantinople par les Turcs, l'invention de l'imprimerie et le plein essor de la Renaissance marquent les débuts d'une ère nouvelle.

Nous devons retracer à grands traits l'histoire de l'instruction durant ce millénaire. Nous le ferons en répondant à deux questions :

1. Que sait-on des écoles du moyen âge ?
2. Que sait-on de la pédagogie proprement dite du moyen âge ?

1. Les écoles du moyen âge.

Naturellement, lorsque les Barbares s'établirent dans l'Europe occidentale, il ne restait, en fait d'écoles et d'instruction, que ce qu'on avait pu sauver de l'antiquité¹. Presque partout, les anciennes écoles municipales avaient disparu ; toutefois, un

¹ STEPHEN D'IRSAY : *Histoire des Universités*, t. I, *Moyen âge et Renaissance*, Paris, Picard, 1933, p. 34-35. — Sur les écoles du commencement du moyen âge, voir M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905 (l'auteur ne pêche pas par excès d'enthousiasme pour le moyen âge).

certain nombre survivaient, notamment dans l'Italie du Nord et la Gaule du Midi. Le programme était encore généralement tel que Platon l'avait esquissé, que Cicéron l'avait ensuite précisé, que d'autres auteurs classiques l'avaient enfin développé. Il comprenait le *Trivium* et le *Quadrivium*, les Trois Chemins et les Quatre Chemins. Le *Trivium*, c'était la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; le *Quadrivium*, c'était l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Cette classification de ce qu'on appela dans la suite les sept arts libéraux survécut pendant tout le moyen âge.

Il est très difficile de savoir quel était le nombre des écoles, au début de la période qui nous occupe. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elles n'étaient pas nombreuses et que les professeurs, même les plus remarquables, n'inventant pas grand'chose, transmettaient essentiellement à leurs élèves l'héritage du passé.

L'un des plus grands savants d'alors, l'Italien Boèce, ne faisait, dans ses *Institutions*, parues au début du VI^e siècle, que grouper et résumer l'ensemble des connaissances traditionnelles de son temps, comme devait le faire, un peu après, dans ses *Etymologies*, l'Espagnol Isidore de Séville.

D'autre part, les écoles, quand il y en avait, devenaient insensiblement chrétiennes : à côté des manuels du paganisme, on y introduisait certains écrits des Pères ; au vieux grammairien Donat, qui devait être si souvent recopié (il en existe un manuscrit en écriture mérovingienne, à la Bibliothèque de Berne), on associa saint Augustin : son livre *De Doctrina christiana* devint rapidement très populaire, de même que le précieux traité *De Catechizandis rudibus*, que son génie n'avait pas craint d'écrire, pour l'instruction religieuse des enfants du peuple.

Ce furent d'abord les gens d'Eglise qui, désireux de faciliter l'étude de la doctrine chrétienne, travaillèrent à propager l'instruction dans ces milieux encore à demi barbares. Je n'oserais pas dire qu'ils aient réussi du premier coup ; mais on sent, à travers les textes, qu'ils ont fait des efforts, et l'on constate, au moins çà et là, qu'ils ont quelquefois abouti. Grégoire de Tours, un évêque du VI^e siècle, exhale dans la préface de son *Histoire des Francs*, cette plainte émouvante : « Malheur aux jours où nous vivons, car l'étude des lettres a disparu de chez nous ». Cette carence est regrettée par plusieurs de ses confrères. Les

conciles se préoccupent de créer des écoles. Un certain nombre d'évêques de la Gaule du sud-est, réunis à Vaison, en 529, prennent plusieurs décisions, dont la première concerne l'introduction obligatoire, pour leurs diocèses respectifs, d'un usage établi, disent-ils, dans toute l'Italie, à savoir que les prêtres tiennent chez eux une école où ils recevront des élèves, afin de les instruire et de se préparer ainsi des successeurs¹. Il ne semble guère qu'on ait exclu systématiquement les jeunes gens qui ne se destinaient pas au sacerdoce ; mais c'est aux futurs prêtres qu'on s'intéressait d'abord : ces écoles devaient être, pour la plupart, des sortes de séminaires en miniature. Elles différaient, du reste, notablement les unes des autres : celle de Metz, par exemple, était fort bien organisée ; dans celle de Lisieux, un seul maître enseignait toutes les branches, au temps de Grégoire de Tours².

De bonne heure, les moines firent de leurs maisons des centres d'instruction. Qu'il suffise de mentionner Cassiodore³ qui, après avoir, à la cour de Théodoric, fait figure d'un grand homme d'Etat, construisit sur ses propriétés, à Scilliacum, en Calabre, un monastère où il vécut avec ses moines, jusqu'à une extrême vieillesse. Son activité, qui s'exerce sur presque toutes les sciences, couvre et déborde la première moitié du VI^e siècle. A l'âge de quatre-vingt-treize ans, il écrivit encore un traité sur l'*Orthographe* qui est, en fait, une véritable méthode de l'art d'écrire. Le grand mérite de Cassiodore est d'avoir compris que les monastères devaient rester l'asile des sciences, à l'heure où la barbarie semblait vouloir anéantir la culture antique. Il invitait ses moines au travail intellectuel et les nombreuses copies de manuscrits qu'ils exécutèrent tiennent une place importante dans la conservation des œuvres classiques. « Malgré toute la besogne physique que vous pouvez fournir, disait Cassiodore à ses frères, rien ne me plaît autant que la peine qu'on se donne pour copier avec soin les vieux manuscrits : les copistes forment leur propre intelligence en contribuant au bien général. » Les travaux qu'il inspira, transcriptions, compilations, traductions, répondaient aux besoins du temps : les esprits compre-

¹ Concile de Vaison, can. 1, éd. Maassen, p. 56.

² STEPHEN D'IRSAÏ, p. 40.

³ SCHNÜRER-CASTELLA : *L'Eglise et la civilisation*, Paris, 1933, t. I, pp. 178-180.

naient que, n'étant pas capables de créer des œuvres originales, ils devaient au moins conserver et transmettre ce qui restait de la culture scientifique du passé. Le but premier des monastères n'était pas le souci de sauver la science ; mais ce souci, très réel chez beaucoup de vieux moines, est un titre de gloire pour eux.

Des études récentes ont montré la survivance, parmi les laïques, durant les siècles qui suivirent la chute de l'Empire d'Occident, d'une instruction beaucoup plus répandue qu'on ne le croit d'ordinaire, et qui suppose l'existence d'écoles ouvertes à tous¹. Quant aux écoles monastiques, elles étaient particulièrement florissantes à l'extrémité occidentale de l'Europe ; on y enseignait : « la Sainte Ecriture et les sept arts libéraux », comme nous l'apprend la vie de saint Gildas le Breton, abbé de Ruys. L'histoire nous permet de suivre, au VII^e, au VIII^e siècles, les moines irlandais et les moines anglo-saxons, dont les écoles sont déjà magnifiquement organisées, et qui, calligraphes hors ligne, font de longs voyages d'études, à Rome et dans toute l'Italie, à la recherche des beaux livres ; ils envoient au loin les ouvrages qu'ils ont eux-mêmes copiés. Le célèbre manuscrit de la Bible, appelé *Codex Amiatinus*, actuellement à Florence, fut donné au VII^e siècle, par l'abbé Ceolfrid à l'évêque de Rome, et plusieurs de nos vieilles abbayes, Romainmôtier, Saint-Gall, Disentis, etc., doivent leur origine aux disciples de saint Columban.

Il n'y avait pas seulement dans les monastères des écoles pour jeunes gens ; il y avait, dans les abbayes de femmes, des écoles pour jeunes filles et certaines religieuses avaient parfois une culture que nous ne soupçonnons pas. Au monastère de Chelles, Bertilla († 792) donne elle-même des leçons d'exégèse ; au couvent de Bischofsheim, une parente de saint Boniface, Lioba († 780), tient une école si célèbre, qu'on vient de toutes parts lui demander des institutrices².

Peut-être l'enseignement fut-il, dans ce temps-là, trop basé sur la seule mémoire : le fait que les livres étaient d'une extrême rareté devait obliger l'élève à beaucoup apprendre par cœur.

¹ H. PIRENNE : *De l'état de l'instruction des laïques à l'époque mérovingienne. Revue bénédictine*, 1934, p. 172.

² KRIEG-GRUENWALD : *Lehrbuch der Pädagogik*, Paderborn, Schöning, 1913.

D'autre part, on a bien le sentiment que, malgré les décisions sans cesse répétées des synodes, l'école n'atteignait qu'un petit nombre de jeunes gens et de jeunes filles. On avait besoin, surtout dans le royaume des Francs, dont notre pays faisait alors partie, d'un organisateur à l'esprit suffisamment large pour comprendre la raison d'être des prescriptions ecclésiastiques touchant l'école et, d'autre part, assez fort pour les faire observer partout. Cet organisateur fut Charlemagne.

Quand, dans notre enfance, on nous a parlé des sages mesures prises par Charlemagne en faveur de l'instruction, nous nous sommes plus ou moins représenté les choses de la façon suivante : un monde complètement enténébré, sans culture et sans lettres, où nul ne sait lire, et tout d'un coup, un empereur génial qui, de son propre chef, fait surgir un peu partout des écoles. Ce n'est pas tout à fait cela. D'abord, si dans le royaume franc, à la fin du VIII^e siècle, la science sommeillait, elle n'était cependant pas inconnue : les écoles monastiques et les écoles créées autour des églises cathédrales ou paroissiales n'avaient pas disparu complètement. Les décrets des conciles qui les prescrivaient demeuraient en vigueur, bien qu'on les observât peu. De plus, tout autour du royaume franc, d'autres pays se trouvaient dans des conditions plus favorables. Si Charlemagne fit venir dans ses Etats des savants de premier ordre, tels que l'Anglo-Saxon Alcuin, l'Italien Pierre de Pise, l'Espagnol Théodulphe, c'est apparemment qu'il y avait des hommes instruits en Angleterre, en Italie et en Espagne. Ajoutons qu'il s'en trouvait même quelques-uns parmi les Francs, par exemple Eginhard ou Einhardt, l'homme de confiance et l'historien de l'empereur.

Le mérite de Charlemagne ne fut donc pas de tirer l'école du néant, comme si rien, avant lui, n'avait existé ; ce fut d'exécuter les décrets, souvent renouvelés par les conciles, touchant l'école, et de s'entourer d'hommes de valeur, qui surent en rendre l'application plus effective. Au début de son admonition générale de 789, Charlemagne rappelle qu'il veut mettre en vigueur les décisions des conciles, *aliqua capitula ex canonicis institutionibus*¹. Entre Charlemagne et les évêques, il s'établit une collaboration féconde, les évêques inspirant l'empereur dans la rédaction des lois, l'empereur les promulguant, avec la puissance et

¹ CHARLEMAGNE, *Capitulaire* de 789 ; éd. Mon. Germ., *Capit.*, I, p. 53.

l'énergie qui lui appartenaient en propre, les évêques usant ensuite de leur autorité, pour qu'elles fussent appliquées dans leurs diocèses.

L'empereur crée une école palatine pour les grands personnages de sa maison ; il veut que tous les évêchés et toutes les abbayes aient leur école ; il exige même que dans chaque village, il y ait une école gratuite, où l'on enseigne non seulement les psaumes et le chant sacré, mais la grammaire. Voici comment l'évêque d'Orléans, Théodulphe, promulgue, dans son diocèse, ces dernières dispositions : « Que les prêtres des bourgs et des villages tiennent des écoles. Si les fidèles veulent leur confier leurs enfants, pour qu'ils apprennent les lettres, que les prêtres ne refusent pas de les accueillir ; qu'ils mettent la plus grande charité à les instruire, se souvenant de cette parole divine : « Ceux qui auront instruit les autres dans les lois de la justice resplendiront comme des étoiles, durant toute l'éternité ¹ ». En faisant l'école, les prêtres ne demanderont aucun salaire ; ils accepteront néanmoins ce que les parents voudraient spontanément leur offrir comme une marque de reconnaissance ². Ce mandement de Théodulphe est de l'année 797 ; vingt-huit ans auparavant, Charlemagne avait, dans un Capitulaire, donné l'ordre d'écarter de leurs paroisses tous les prêtres ignorants, jusqu'à ce qu'ils eussent acquis l'instruction suffisante ³.

A la fin du VIII^e siècle et au début du IX^e, un grand nombre d'évêques insistent à leur tour pour que, conformément aux lois, des écoles soient établies partout. Les écoles paroissiales, c'est-à-dire tenues par les prêtres qui desservaient les villes ou les villages, représentaient plus ou moins ce que nous appelons l'enseignement primaire ; les écoles épiscopales et monastiques, dirigées par l'écolâtre qu'avaient choisi l'évêque ou l'abbé, représentaient l'enseignement secondaire et supérieur. Les conciles recommandent les unes et les autres : un synode bava-rois, tenu en 798, à Risphach, veut « que chaque évêque établisse dans sa ville épiscopale une école ; qu'il mette à sa tête un savant docteur qui, conformément à la tradition des Romains, puisse instruire et donner des leçons, *sapientem doctorem qui secundum traditionem Romanorum possit instruere et lectionibus*

¹ DANIEL, XIII, 3.

² THÉODULPHE : *Capitulaire* de 797, 20 ; éd. Migne, 105, p. 196.

³ CHARLEMAGNE : *Capitulaire* de 769, 15 ; éd. Mon. Germ. t. c., p. 46.

*vacare*¹ ». Ce rappel des Romains, que nous trouvons plusieurs fois dans les textes de ce genre, ne doit pas nous étonner : d'une part, la science de cette époque était directement tributaire de la Rome païenne et, d'autre part, la Rome chrétienne se faisait un honneur d'en conserver fidèlement le dépôt. Un concile romain de 826, présidé par le pape Eugène II, ordonne aux évêques de préposer à leurs écoles « des maîtres et des docteurs qui doivent enseigner assidûment les lettres et les arts libéraux, aussi bien que les dogmes sacrés². »

Il est intéressant de constater que, lorsque les successeurs de Charlemagne, plus détachés que lui des choses de l'esprit, se désintéressèrent des écoles, ce furent les évêques qui les rappelèrent au devoir. Un concile de Paris, en 829, adresse aux rois Louis et Lothaire une lettre collective pour les prier de constituer des écoles publiques, au moins dans les trois villes les plus appropriées de leur empire, afin que le travail du grand Charles ne soit pas perdu³. Il s'agit là, sans doute, d'écoles distinctes de celles des cathédrales, des monastères et des paroisses, puisque, pour celles-ci, les évêques pouvaient agir de leur propre chef.

Charlemagne et ses collaborateurs, tout en poussant à l'étude du latin qui devait rester si longtemps la langue savante, firent des efforts pour développer l'enseignement des langues vulgaires. Des conciles du IX^e siècle, c'est-à-dire de l'époque à laquelle apparaissent les premiers documents de la langue française et de la langue germanique, prescrivent aux prêtres de prêcher au peuple dans son idiome, afin d'être compris même des plus grossiers⁴. Il se forma de la sorte un double courant, qui caractérise le moyen âge. Les langues vulgaires, précieux patrimoine de chaque peuple, développèrent l'esprit national : *La Chanson de Roland*, *les Niebelungen*, *La Divine Comédie* sont inspirés par un patriotisme ardent ; et le latin resta la langue de tout le monde, favorisant le maintien d'un esprit largement international.

Essayons maintenant de voir comment se sont fondées les

¹ Concile de Risphach, 798, 8 ; éd. Mon. Germ., Conc. t. II, p. 199.

² Concile de Rome, 826, 34 ; éd. Mansi, t. XIV, p. 1008.

³ Concile de Paris, 829, 12 ; éd. Mon. Germ. Conc. t. II, p. 675.

⁴ Le Concile de Tours, 813, 17, éd. Mon. Germ., Conc., t. II, p. 288, demande qu'on prêche *in lingua rustica romana*. Noter que le Serment de Strasbourg n'est que du 14 février 842.

Universités. Les écoles monastiques furent surtout florissantes jusqu'au XI^e siècle ; c'est le cas, par exemple, pour celles de Saint-Gall ou d'Engelberg. A partir de cette époque, ce sont plutôt les écoles cathédrales qui se développent : les Universités prirent naissance dans leur sein. Déjà les conciles carolingiens prescrivent, nous l'avons vu, que tous les évêques de l'Empire sont tenus d'avoir leurs écoles ; on précise que ces écoles doivent être largement ouvertes, « écoles publiques, de science tant divine qu'humaine », dit, entre autres, le concile de Savonnières, en 859 ; on leur accorde même une telle importance que ceux qui les dirigent, les « chefs d'enseignement », sont convoqués d'office aux assemblées des évêques¹.

Pour ne parler que du royaume franc, mentionnons, parmi les plus célèbres, les écoles cathédrales de Metz, Soissons, Tours, Orléans, Utrecht, Liège, Chartres, Reims et surtout Paris. Paris offre ceci d'intéressant qu'il possède, outre l'école épiscopale ou cathédrale, plusieurs écoles monastiques, celles de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor, de Saint-Marcel, de Saint-Germain-des-Prés. Des élèves innombrables s'y donnent rendez-vous ; comme leurs maîtres, ils viennent de tous les points de la chrétienté ; l'attachement qu'ils portent à leurs pays respectifs ne les empêche pas de fraterniser ensemble. Des professeurs illustres y donnent leurs cours. On y voit, au XII^e siècle, non seulement des Français, comme Abélard et Guillaume de Champeaux ; mais des Italiens, comme Landolphe de Milan ; des Anglais, comme Etienne Langton, futur cardinal-archevêque de Cantorbéry ; des Allemands, comme Otho de Freising, le premier grand historien de la Germanie ; des Scandinaves, comme Absalon, plus tard archevêque de Lund, en Suède². Parmi ces maîtres illustres, il n'y a pas seulement, dès le XII^e siècle, ceux qui continuent d'enseigner les sept arts libéraux. Il y a de savants médecins : l'Anglais Alexandre Neckam, auteur de divers manuels de médecine pour les étudiants ; un autre Anglais, Alfred de Sereshell, qui composa sur le mouvement du cœur un traité fameux ; Gilles de Corbeil, un Français venu de l'école de médecine de Salerne, où des maîtres arabes enseignaient³. On sait que les Arabes jouèrent un rôle important dans le déve-

¹ STEPHEN D'ISNAY, p. 50.

² STEPHEN D'ISNAY, pp. 56-57.

³ STEPHEN D'ISNAY, p. 62.

loppement des sciences, surtout des sciences médicales. C'est aussi par les versions arabes qu'Aristote fut connu en Occident : ces versions, traduites elles-mêmes en latin, donnèrent un élan considérable aux études philosophiques. La philosophie allait de pair avec la théologie : rappelons, puisque nous sommes à Paris, au XII^e siècle, le *Livre des Sentences* de Maître Pierre Lombard, traité complet de théologie dogmatique et morale, qui jouit partout d'une grande vogue et servit de point de départ à saint Thomas d'Aquin.

L'école cathédrale de Paris se développait de plus en plus. La nécessité de règlements nouveaux s'imposait toujours davantage. Un décret de 1179 garantit déjà la liberté et la gratuité de l'enseignement. Le caractère international de la haute école invite le pape à ne pas se désintéresser d'elle. Célestin III donne à la corporation des maîtres et écoliers de Paris un privilège qui la soustrait, sous le rapport judiciaire, à la juridiction séculière, et la soumet à la juridiction ecclésiastique. Je dis privilège, car c'est ainsi qu'on le comprenait alors : dépendre de l'évêque était moins onéreux que dépendre du souverain. Exactement à la même époque, en 1200, le roi Philippe-Auguste prenait des mesures analogues : les étudiants relevaient des tribunaux ecclésiastiques ; on les considérait plus ou moins comme des clercs. En fait, les rapports croissants de l'Université avec Rome rattachaient de plus en plus cet établissement au Pape. Certains événements du début du XIII^e siècle rendirent encore ces liens plus étroits. Des professeurs furent accusés d'avoir un enseignement plus ou moins panthéiste : un concile provincial de 1210 s'en occupa ; mais, la chose ayant eu du retentissement, un légat du Pape, Robert de Courçon, vint à Paris, en 1215, apportant à l'Université des instructions qui forment, en somme, son premier statut officiel. Nous y voyons, entre autres, que la licence en théologie ne peut être obtenue que par des élèves qui ont étudié pendant huit ans les arts libéraux et pendant cinq ans la théologie¹.

A partir du jour où, suivant une évolution constante, les écoles de certaines cathédrales eurent fini par former ce que nous appelons aujourd'hui des Universités, il fut facile de fonder ailleurs d'autres établissements de même genre, sous une forme

¹ STEPHEN D'ISNAY, pp. 63-69.

qui consacrait l'aboutissement de leur évolution. Le XIII^e et le XIV^e siècles sont l'âge d'or des Universités médiévales ; dans plusieurs d'entre elles, les élèves se comptent par dizaines de milliers. On les trouve en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Bohême. Leurs programmes généraux sont assez semblables ; mais elles ont leurs spécialités : on étudie la théologie surtout à Paris, le droit à Bologne, la médecine à Salerne. Leur organisation diffère d'une manière étonnante : à Paris, ce sont les maîtres qui commandent ; à Bologne, il y a deux corporations distinctes, celle des étudiants et celle des professeurs ¹.

L'Université médiévale au XIII^e siècle n'a pas encore de bâtiments spéciaux, ni de fonctionnaires salariés. C'est en quelque sorte un groupement de chaires. Chaque professeur a ses élèves, qu'il réunit où il peut. La plupart des maîtres ont des bénéfices indépendants de l'Université qui leur permettent de vivre ; les religieux sont entretenus par leurs couvents. La pensée d'exiger des honoraires ne devait venir que plus tard. L'Université trouvait sa force dans sa pauvreté même : elle n'étalait pas de richesses dans des bâtiments somptueux, elle n'avait pas de grandeur matérielle ; mais elle était puissante par sa cohésion, par son esprit de corps, par ce manque de stabilité qui lui permettait de se déplacer, comme un pauvre pèlerin sans biens terrestres. Au début, à Paris, les professeurs, étant des religieux ou des clercs, faisaient leurs cours dans les cloîtres de Notre-Dame, de Saint-Julien-le-Pauvre, de Sainte-Geneviève, dans les réfectoires des divers couvents ; à Bologne, ils enseignaient dans les cloîtres de la cathédrale, de Saint-Dominique ou de Saint-Pétrone. Insensiblement, les professeurs cherchèrent des locaux qui pussent leur être réservés ; à la fin du XIII^e siècle, les nations prirent à leur charge le loyer de leurs ressortissants, et des salles permanentes furent affectées aux cours. C'est alors que le nationalisme commence à se faire sentir dans les Universités ; il s'accroît progressivement au XIV^e et au XV^e siècles : c'est dans cette atmosphère qu'il faut placer, pour les comprendre, certains hommes célèbres, tels que Jean Huss. A partir du XIV^e siècle, de riches bienfaiteurs donnent des bâtiments aux Universités : l'évêque de Worcester

¹ STEPHEN D'ISNAY, p. 147.

le fait pour celle d'Oxford, en 1320. A cette époque, on avait depuis longtemps pris l'habitude de faire des fondations pieuses en faveur des étudiants ; ce fut l'origine des collèges universitaires. Le premier de ces collèges mentionné dans les documents est celui qu'avaient créé, à Paris, en 1180, les chanoines de Notre-Dame. A Oxford, il y en avait au moins trois dès le XIII^e siècle¹.

Il est très difficile de décrire en quelques traits la vie des universitaires du moyen âge. Il y en avait, sans doute, de sérieux et de légers, de sympathiques et de moins intéressants. L'histoire a gardé le souvenir de tel ou tel d'entre eux, très pauvre, étudiant la nuit avec peine et diligence, à la lumière des torches qui brûlaient aux carrefours, et parvenant ensuite, grâce à son travail, aux plus hautes situations. Dans la foule qui se presse autour des professeurs, elle nous montre aussi des ménestrels et des poètes, des mendiants, des vagabonds, souvent de véritables vauriens, adonnés à la boisson et perturbateurs de l'ordre public.

Il va de soi que la science était cultivée dans ces diverses écoles. Quoique le moyen âge n'ait pas connu un développement considérable des sciences, il n'a, cependant, pas manqué d'hommes de valeur qui, patiemment, les uns après les autres, avec des moyens très rudimentaires, ont apporté leur contribution personnelle au patrimoine commun, en attendant que nos savants modernes, mettant à profit les travaux de leurs devanciers, en pussent tirer les conclusions et dégager les applications pratiques.

Pendant que les grandes écoles se développaient, pendant que des spécialistes poursuivaient leurs recherches, les écoles primaires et secondaires continuaient à vivre. Elles n'étaient certainement pas aussi répandues, ni surtout aussi fréquentées que de nos jours. Il est malaisé d'en parler en détail, car les documents font défaut. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il y en avait en nos pays. M. Guex, dans son *Histoire de l'Instruction*, donne d'intéressants détails sur l'école de Genève au XV^e siècle², et rappelle que, dès le milieu du XIV^e, on y parlait de la fondation éventuelle d'une Université. Dès le

¹ STEPHEN D'ISNAY, pp. 152-155.

² GUEX : *Histoire de l'Instruction en Suisse*, p. 655.

XIII^e et le XIV^e siècles, c'est-à-dire dès le moment où les textes deviennent un peu nombreux, l'école est attestée dans notre pays — attestée, mais elle y a vraisemblablement existé plus tôt. Lausanne a son *magister scholasticus*, sorte de directeur des écoles, en 1239 ; Vevey a son recteur des écoles en 1287 ; Avenches a son écolâtre en 1336 ; Grandson, en 1345 ; Moudon a ses maîtres d'école en 1345 ; Romont, en 1371 ; Morges, en 1388 ; Payerne, en 1395 ; Lutry, en 1404 ; Yverdon, en 1409 ; Cossonay, en 1418. Il est déjà fait mention, dans la *Handfeste* de Fribourg, d'un maître d'école désigné par les bourgeois, et un personnage de cette qualité, nommé Haymo, figure, dès 1181, dans un document d'Hauterive. Fribourg semble avoir eu son école municipale soixante ans avant Berne, qui passe pourtant pour avoir possédé l'une des plus anciennes écoles de ce genre en Suisse. Les écoles étaient, en tout cas, très développées dans la ville des Zaehringen, au XIV^e siècle ; il y en avait même une, alors, particulièrement destinée aux Israélites. Nous empruntons les renseignements qui précèdent, pour le pays de Vaud, à un travail de M. Maxime Reymond¹, et pour Fribourg, au livre de M. Gaston Castella².

2. La Pédagogie du moyen âge.

Si nous cherchons à préciser ce qu'était la pédagogie du moyen âge, nous aurons un peu de peine, et cela pour deux motifs. D'abord, parce que les livres qui répondent à nos traités de pédagogie sont alors plutôt rares, ensuite, parce que les divers auteurs qui parlent de cette matière ont des conceptions assez différentes.

L'idée capitale que nous trouvons chez ceux qui, dans le moyen âge, ont exposé leurs vues sur la pédagogie, c'est que l'âme passe avant le corps et que toutes les initiatives ordonnées au bien de la vie présente doivent tendre, en fait, au moins indirectement, vers le bien de la vie future. Ce principe entraîne deux conséquences. D'une part, ceux qui s'occupent d'éducation visent moins la formation intellectuelle que la formation morale.

¹ M. REYMOND : *Ecoles et bibliothèques du pays de Vaud, au moyen âge. Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, XXIX, 1935, p. 29.

² G. CASTELLA, *Histoire du Canton de Fribourg*, 1922, p. 154.

D'autre part, les soins du corps, hygiène, propreté, sans être négligés, n'ont pas la même importance que les soins de l'âme : on veut, avant tout, que l'enfant devienne un bon chrétien, mis en mesure de trouver, sans doute, un peu de bonheur ici-bas, mais surtout de jouir du bonheur éternel, en paradis. Cette conception, basée sur la parole du Sauveur : Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? s'écarte singulièrement de celle de beaucoup de pédagogues de nos jours ; je n'ai pas à l'apprécier devant vous, Messieurs, je dois simplement la rappeler.

Les gens d'autrefois, vivant au milieu d'un monde plutôt rude, et qui ne connaissait point les raffinements de notre bien-être, avaient moins peur que nous de la verge et du fouet. Ils pensaient que ce qui n'entre pas par la tête peut entrer par ailleurs. On citait volontiers le texte des Proverbes ¹ : « N'épargne pas la correction à l'enfant ; si tu le frappes de la verge, il ne mourra point » ; on aurait pu se rappeler plus souvent les sages paroles de l'Apôtre : « Pères, n'irritez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent ². »

De grandes âmes, nous l'allons voir, ont compris que souvent on réussit mieux par la bonté ; mais il est manifeste que la pédagogie médiévale avait des préférences pour la manière forte. Ne nous en étonnons pas trop, puisque cette manière est encore en honneur dans plus d'un pays. L'usage du fouet, le flogging, existe dans certaines écoles anglaises : au collège, le principal, seul, a le droit de fouetter : il remplit en personne sa mission ; il fouette de confiance tout enfant qui lui est envoyé par un professeur à cette fin. Le gymnase où étudiait Goethe soumettait les petits à la fêrule, accordant aux grands le privilège d'être châtiés avec le bâton. La loi prussienne a, jusqu'à nos jours, donné aux instituteurs le droit de châtiment corporel.

Recueillons maintenant les meilleures idées qu'on trouve dans les livres du moyen âge, nous arrêtant de préférence à ceux qui traitent *ex professo* de pédagogie.

Alcuin, l'organisateur des écoles au temps de Charlemagne, dit, dans une de ses lettres : « On doit cultiver avec soin la jeune plante, afin que les premières fleurs de la foi puissent

¹ *Prov.* xxiii, 13.

² *Eph.*, vi, 4.

fructifier, et qu'elles ne soient pas flétries par la gelée d'une rigueur quelconque. Le bon berger ne châtie pas constamment les coupables par des réprimandes sévères ; il cherche à les rendre meilleurs par des exhortations et des paroles de réconfort ¹. » La princesse Deodana, femme de Bernard, duc d'Aquitaine, écrivit, en 843, un manuel à l'usage de ses enfants. Elle leur donne d'excellents conseils sur l'amour de Dieu, sur le respect des parents, sur la prière pour les vivants et les morts, sur la condescendance envers les inférieurs, sur la bonté compréhensive à l'égard des pauvres : tout cela, dans des termes qui révèlent un cœur plein de tendresse ². Raban Maur, archevêque de Mayence († 856), recommande la fermeté dans l'éducation, mais il la veut en marge de tout excès : « Comme le maître doit veiller sur ses élèves, ainsi, les parents sur leurs enfants ; qu'ils les traitent avec énergie, mais sans exagération, suivant le proverbe : tout avec mesure. A laisser trop la viande sur le feu, on finit par faire sauter la marmite. » Bénédictin, Raban s'inspire directement de la Règle de saint Benoît, quand il dit : « Au sérieux du maître, joins l'amour du père ³. » Une centaine d'années plus tard, Rattier, évêque de Vérone († 974), donne au maître le conseil suivant : « Tu es maître d'école, souviens-toi qu'il faut tempérer la discipline par l'amour de l'élève, à l'exemple de celui qui, maître de toute créature, frappe et gourmande ceux qu'il corrige, mais appelle ses disciples amis et non serviteurs. Tu dois réprimer leurs fautes par les paroles et par les coups, mais envelopper d'amour leur personne ⁴. » J'ai l'impression que ces distinctions un peu compliquées trahissent l'embarras de l'auteur, partagé entre sa bonté native et la sévérité qu'il juge nécessaire.

Le premier théoricien véritable de la pédagogie est, à notre connaissance, un Allemand, venu, dans la première moitié du XII^e siècle, à Paris, Hugues de Saint-Victor. Son traité *De eruditione didascalica*, notablement en avance sur son époque, est basé sur l'expérience et la psychologie. Parmi les traits caractéristiques de cet ouvrage, soulignons le soin des petites

¹ ALCUIN, ép. CXIV, Mon. Germ. Epp., t. IV, p. 164.

² P. GABRIEL MEIER : *Ausgewählte Schriften*, etc., dans *Bibliothek der Katholischen Pädagogik*, t. III, Fribourg, Herder, 1890, pp. 52, ss.

³ P. GABRIEL MEIER, t. c., pp. 135, ss.

⁴ RATHERIUS VERONENSIS : *Praelegantiorum lib.* I, 15, Migne, 136, p. 176.

choses : ne rien mépriser de ce qui peut servir à la formation de l'intelligence et savoir être assez humble pour se sentir heureux d'apprendre de qui que ce soit ; — l'insistance avec laquelle il recommande le travail personnel et le choix d'une bonne méthode ; — la part faite à la valeur morale et à la propreté morale : l'amour de la vérité, dit-il, ne doit reculer devant aucun sacrifice ¹.

Trois dominicains du XIII^e siècle méritent d'être cités : Pérald, Vincent de Beauvais et saint Thomas d'Aquin. Pérald fit entre autres un traité sur l'instruction et l'éducation. Frappé des inconvénients que présente, pour la vie entière, une éducation manquée, il veut aider ses contemporains à bien commencer, de très bonne heure, l'éducation de leurs enfants. Il insiste sur le choix du professeur et de la méthode, sur la distinction qu'il faut faire entre l'éducation du corps et celle de l'âme. Il entre dans mille détails, s'intéressant à la tenue, au maintien, à la manière de parler, à la propreté, mais aussi, naturellement, à la formation du caractère. Il parle avec abondance de la discipline, sans laquelle aucune éducation ne vaut. Il a de bonnes pages sur les amis, sur le choix d'un époux ou d'une épouse, sur la manière dont on doit s'y prendre pour se faire aimer. Quant à la jeune fille, comme tous ses contemporains il veut qu'on l'élève essentiellement pour la famille et la maison ².

Vincent de Beauvais composa un traité d'éducation pour les enfants du roi saint Louis, dont il était le précepteur : *De institutione filiorum regalium*. Il eut aussi l'occasion de glisser un certain nombre de principes pédagogiques dans ses autres ouvrages, par exemple dans son grand Miroir du Monde, *Speculum maius*. Il a le mérite d'avoir distingué très nettement la formation morale et la formation intellectuelle, l'éducation et l'instruction ³. Saint Thomas, bien qu'il n'ait pas écrit de traité de pédagogie, donne pourtant çà et là de très bonnes idées sur l'instruction. Apprendre, d'après lui, dit un de ses commentateurs, ce n'est pas seulement recevoir une greffe, mais donner par soi-même son fruit, après avoir reçu la greffe ; ce n'est pas être éclairé comme le sont les montagnes, sous les feux

¹ P. GABRIEL MEIER, t. c., pp. 150, ss.

² P. GABRIEL MEIER, t. c., pp. 212, ss.

³ VINZENS VON BEAUVAIS, article de W. TOISCHER, dans *Lexikon der Pädagogik* de Herder, t. V, pp. 529, ss.

du couchant, mais s'éclairer soi-même par réaction active, comme s'éclaire un regard, un sourire, un visage, au rayonnement d'un regard, d'un sourire, d'un visage ami. Voici les propres paroles de saint Thomas : « Le maître ne produit directement dans son élève, ni la lumière intellectuelle ni les idées ; mais il porte son élève à se faire lui-même, par la propre force de son intelligence, les concepts, dont la leçon lui fournit extérieurement l'expression ¹. » Nul ne peut méconnaître la sagesse et la hauteur de ces vues.

Une place particulièrement importante dans l'histoire de la pédagogie doit être faite à Gérard Groot. Né à Deventer, en Hollande, en 1340, il fonda, vers 1384, la Congrégation des Frères de la vie commune, dont la tâche était précisément d'instruire les enfants du peuple, et qui, rapidement propagée, comptait, moins de cinquante ans après, quarante-cinq maisons, dans les Pays-Bas et l'Allemagne du Nord.

Les disciples de Gérard Groot, appelés Jérômistes ou Grégoriens, du nom de saint Jérôme et de saint Grégoire, patrons de leurs communautés, jouèrent un rôle considérable dans le développement de la langue vulgaire, précisément parce qu'ils s'occupaient avant tout du peuple, tandis que les humanistes s'attachaient davantage à cultiver le latin. L'instruction qu'ils donnaient reposait sur une base nettement religieuse. « Le fondement de tes études et le miroir de ta vie, écrivait Groot, doivent être tout d'abord les Evangiles, car ils renferment l'histoire de Jésus-Christ ; puis les lettres de saint Paul, les Actes des Apôtres, les ouvrages des Pères, les écrits édifiants de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Bernard, etc... » On visait moins à faire de soi-disant savants, à peine teintés de quelques connaissances, que de bons chrétiens, suffisamment instruits pour subvenir aux besoins de leur vie.

Parmi les disciples de Gérard Groot, nous devons mentionner Thomas de Kempis, le patient religieux qui copia de sa propre main, en calligraphie magnifique, toute la Bible, et fut probablement l'auteur d'un des livres les plus fameux : *l'Imitation de Jésus-Christ*. Nous devons signaler aussi, comme intéressant particulièrement notre sujet, Jean de Wessel, né en 1420, à Gröningue,

¹ R. P. SCHWALM : *L'Action intellectuelle d'un maître, d'après saint Thomas*. *Revue thomiste*, t. VIII, pp. 251, ss.

qui, après des études commencées à l'école jérômite de Zwoll, en Hollande, et continuées à Cologne, à Paris, à Florence, fit un séjour à Rome, où le pape Sixte IV lui donna, pour lui marquer sa bienveillance, une Bible grecque et hébraïque. Jean de Wessel se rendit ensuite à Paris, se lia d'amitié avec Agricola, dont nous allons parler, et vint finir ses jours dans le couvent témoin de ses premières études, et qu'avait illustré Thomas de Kempis. Il mourut en 1489, après avoir exercé sur les écoles de sa patrie et même des autres pays, une réelle influence. Une grande vivacité de caractère le portait à des invectives violentes contre les abus de son temps, et l'indépendance de son esprit lui suggérait des formules acceptables, en soi, mais que certains de ses contemporains trouvaient équivoques. Luther se plaisait à dire que Jean de Wessel avait des idées semblables aux siennes.

Rodolphe Agricola, disciple de Jean de Wessel, dont il suivit les cours à Paris, avait aussi étudié aux écoles de Louvain et de Ferrare. Fort apprécié de l'évêque de Worms, il se fixa, sur son conseil, à Heidelberg. Erasme dit de lui qu'il surpasse, en culture, tout ce qui se trouve en deçà des Alpes ; il parle comme sa langue maternelle le grec et le latin, il apprend avec persévérance l'hébreu, il sonde les mystères de la philosophie, il connaît la musique. Cet esprit large et puissant cultive, à l'instar d'un grand nombre de ses contemporains, la satire parfois très sévère et très dure. Invité par son ami Barbirianus à venir diriger une école à Anvers, il répond par cette boutade : « Me confier une école ? C'est une chose trop difficile et trop ennuyeuse. Une école ressemble à une prison : ce sont des coups, des pleurs, des gémissements sans fin. Si une chose a, pour moi, un nom contradictoire, c'est bien l'école. Les Grecs l'ont appelée *Schola*, loisir, récréation, les Latins, *Ludus litterarius*, jeu littéraire ; mais il n'y a rien qui soit plus éloigné de la récréation et du jeu. Aristophane l'a nommée *Phrontiserion*, c'est-à-dire lieu de tourment : c'est la dénomination qui lui convient le mieux. » Même en supposant, comme il convient, sous la plume d'Agricola, quelque exagération, de telles paroles laissent entendre que, malgré les belles théories que nous venons de mentionner, les pédagogues de second ordre ne péchaient pas tous par excès de douceur. Notre écrivain, du reste, ajoute quelques lignes pleines de bon sens. « Engage, dit-il, les Anversois à apporter le plus grand soin dans le choix du directeur

de leur école. Il ne vous faut ni un théologien, ni un soi-disant rhéteur, qui s'imagine pouvoir parler de toutes choses, sans rien comprendre à l'éloquence. Ces gens-là font, dans une école, suivant le proverbe grec, la même figure qu'un chien dans une baignoire. Il vous faut chercher un homme qui ressemble au phénix d'Achille, c'est-à-dire qui sache instruire, parler et agir à la fois. Si vous rencontrez un tel homme, il faut le faire venir à tout prix ; car il s'agit de l'avenir de vos enfants dont la tendre jeunesse reçoit avec la même facilité l'empreinte du bien et du mal qu'on lui présente. » On devine qu'Agricola, s'il avait fait un manuel de pédagogie, nous aurait laissé quelque chose de très original. Malheureusement, au retour d'un voyage qu'il fit à Rome avec son protecteur, l'évêque de Worms, il mourut à Heidelberg, en 1485, ayant à peine 42 ans ¹.

Les Jérômites se sont dévoués au service de l'enfance ; mais ils n'ont pas écrit expressément sur la méthode à suivre pour l'instruire. Un Allemand du XV^e siècle, Conrad Bitschin († 1430), dont on possède une œuvre curieuse, le *Labyrinthe de la vie conjugale*, a préféré la théorie. Le quatrième chapitre de cet ouvrage, *De prole et regimine filiorum*, est un essai de pédagogie systématique. L'auteur y parle tour à tour de l'éducation du corps et de celle de l'esprit, insistant beaucoup sur l'instruction religieuse ². La même préoccupation se retrouve en France, chez son contemporain, Gerson. Cet homme éminent devint chancelier de l'Université de Paris et se retira, vingt-six ans après, à Saint-Paul de Lyon où il trouva, dit-il, « la paix et la joie qu'il n'avait jamais rencontrées ailleurs ». Son *De parvulis trahendis ad Christum*, l'*Art d'attirer les enfants au Christ*, dont le titre même indique l'esprit, constitue le meilleur traité français de pédagogie au moyen âge. Appuyé sur une érudition considérable, s'inspirant d'un grand nombre d'auteurs sacrés et profanes dont il cite les sentences, il dénonce le mal qu'on peut faire aux enfants par une mauvaise éducation, et donne les règles utiles pour les élever et les instruire d'après les principes chrétiens ³.

¹ Sur les Jérômites, Jean de Wessel, Agricola, voir, entre autres : J. PAROZ : *Histoire universelle de la pédagogie*, Paris, s. d., pp. 85-92.

² KRIEG-GRUNWALD, t. c., p. 167. Article de KAHL dans *Lehrbuch der Pädagogik*, de Herder, t. I, p. 542.

³ KRIEG-GRUNWALD, t. c., p. 166. Article de FREUDGEN dans *Lehrbuch der Pädagogik*, t. II, pp. 280-288.

Il me reste, Messieurs, à vous présenter deux grands pédagogues de la première moitié du XV^e siècle, Victorin de Feltre ¹ et Maffeo Vegio de Lodi ², remarquables, dans le domaine de la pédagogie, celui-là par son activité pratique, celui-ci par ses écrits théoriques.

Né à Feltre, de parents pauvres, Victorin s'instruisit à force de privations et de sacrifices. A 20 ans, il se rendit à Padoue, puis à Venise, continuant à travailler péniblement, pour subvenir aux frais nécessités par ses études. Après un insuccès essuyé comme professeur, à Padoue, il alla fonder, à Venise, un établissement d'instruction conforme à ses idées. Le duc de Mantoue, François de Gonzague, lui confia l'éducation de ses enfants. Victorin mourut, après avoir joui d'une considération très grande, en 1446. Le pape Eugène IV lui-même disait de lui : « Cet homme honore la science et la religion ; sa droiture et sa piété me sont bien connues. » Il astreignait ses élèves à des exercices corporels : natation, équitation, course, escrime. Il les accoutumait à souffrir le chaud et le froid, à ne porter que des habits légers, car, leur disait-il, « vous devez vous habituer aux intempéries et à toutes les incommodités de la vie, ne sachant pas dans quelle situation vous serez un jour ». La nourriture qu'il leur donnait était simple, solide, fortifiante, sans vin ni liqueurs. Détestant l'obésité, surtout chez les jeunes, il faisait lever ses élèves de très bonne heure, pour la prévenir. Il s'intéressait aux tout petits avec prédilection, voulant que l'étude fût pour eux aussi divertissante que possible : dans l'enseignement de la lecture, par exemple, il se servait, suivant la recommandation de Quintilien, de lettres mobiles, peintes sur des tablettes : il les montrait à ses élèves, puis s'amusait avec eux à les combiner entre elles, pour en former les mots. Victorin vouait une grande attention à la culture morale ; il s'efforçait d'apporter un soin particulier à l'étude du caractère de ses élèves, non seulement pour mieux pouvoir s'y prendre avec eux, mais aussi pour les aider à choisir leur profession. S'inspirant de la règle bénédictine, où le supérieur prend le titre de Père, *Abbas*, il créait autour de ses élèves une atmosphère de saine liberté ; chacun s'y trouvait à l'aise comme au sein

¹ J. PAROZ, t. c., pp. 79-85.

² Article de ROLOFF dans *Lexikon der Pädagogik* de Herder, t. V, pp. 422, ss.

d'une vraie famille. Paros, dans son *Histoire universelle de la Pédagogie*, appelle Victorin de Feltre un Fénelon italien ; nous pouvons avec plus de justesse le comparer à Pestalozzi ou mieux encore à Don Bosco.

Maffeo Vegio naquit à Lodi, en 1406 ou 1407 ; il fit ses études à Milan, puis à l'Université de Pavie. Latiniste de valeur, il eut l'ambition de compléter Virgile et composa un treizième chant de l'Enéide. Les prédications de saint Bernardin de Sienne avaient produit sur lui une impression si profonde qu'il resta sincèrement pieux, malgré le libertinage de beaucoup de lettrés de son temps, dont il était du reste fort estimé. Il vécut plusieurs années auprès du pape Eugène IV, reçut de lui de hautes charges dans l'administration centrale de l'Eglise, et finit par entrer dans l'Ordre des chanoines de Saint-Augustin. Celui de ses ouvrages qui nous intéresse au point de vue pédagogique est intitulé : *De educatione liberorum et eorum claris moribus*. De l'éducation des enfants et de leurs bonnes mœurs. Il comprend six parties. Dans la première, il parle des devoirs des parents, leur donnant pour modèle sainte Monique, mère de saint Augustin. Sauf absolue impossibilité, la mère doit nourrir elle-même ses enfants, et les entourer, dès les premiers jours, de soins assidus. Jusqu'à l'âge de cinq ans, les enfants ne travailleront pas ; mais ils s'amuseront, mangeront et dormiront. Leur éducation toutefois ne sera pas négligée : qu'on veille surtout à les mettre en garde contre le mensonge et la duplicité. Pas de fouet ni d'invectives, mais la douceur et la bonté. « Une erreur, dit-il, s'est répandue chez les parents : ils croient que le plus sûr moyen de faciliter l'éducation, ce sont les coups et les menaces. Bien au contraire : la crainte qu'on inspire aux petits enfants leur reste souvent quand ils ont grandi : les méthodes trop dures les affaiblissent. » La deuxième partie traite des enfants un peu plus développés. L'auteur affirme à bon droit la supériorité de l'instruction collective donnée à l'école sur l'instruction privée donnée à la maison. Suivant une méthode qui rendra célèbre le Père Girard, il préconise l'enseignement mutuel, employant les plus grands élèves pour instruire les plus petits. Il veut un travail personnel. Parmi les auteurs, il recommande, avec les écrivains classiques, la Bible et les Pères. La troisième partie concerne l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles. Le maître doit s'adapter aux

divers tempéraments. Il prémunira ses élèves contre les périls que font courir les mauvais camarades, et surtout les exemples corrupteurs de certains domestiques dévoyés. Maffeo Vegio a l'air de tenir beaucoup à la musique, à la gymnastique, au dessin ; mais il ne veut rien entendre ni de la danse, ni des jeux de hasard. Il donne des normes spéciales pour l'éducation des filles, éducation qui doit tendre à former des femmes d'intérieur profondément chrétiennes, habiles à tous les travaux du ménage : on ne peut pas dire que ce soit si sot... Les trois dernières parties du traité, vrai manuel de morale pratique, sont consacrées aux devoirs des enfants envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes.

Maffeo Vegio mourut en 1458, juste à la fin de la période communément appelée moyen âge. C'est à lui que nous nous arrêterons.

Vous me permettez, Mesdames et Messieurs, de ne pas tirer de conclusion : mon propos était simplement de vous exposer les faits, aussi objectivement que possible, et de vous donner, de la sorte, une idée de ce qu'étaient les écoles et la pédagogie au moyen âge. Un plus savant que moi vous aurait, sans doute, apporté des renseignements plus complets et plus lumineux : je vous ai résumé ce que j'ai pu trouver, m'excusant de n'avoir pas su mieux faire et vous remerciant de votre sympathique attention.

Marius BESSON,
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.